

# VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

<b>Compte-rendu sommaire</b> <b>Réunion du conseil municipal du samedi 19 décembre 2020 à 9h00 à l'ILLIADE</b> Convoqué en date du 11 décembre 2020
---

## Finances et commande publique

1	Subventions de fonctionnement – exercice 2020	DL201014-AF01 adoptée à l'unanimité pour : 35
2	Groupement de commandes permanent – bilan 2020	DL201120-SS01 adoptée à l'unanimité pour : 35
3	Bons d'achat commerces locaux	DL201201-JNC01 adoptée pour : 26-abstentions : 9
4	Débat d'orientation budgétaire 2021	DL201022-KK01 Le Conseil Municipal prend acte
5	Exécution budgétaire 2021 avant vote du budget primitif	DL201125-KK01 adoptée pour : 28-abstentions : 7

## Patrimoine communal

1	Fixation des droits de place et des redevances dues pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	DL201203-IH01 adoptée à l'unanimité pour : 35
---	--	---

## Personnel

1	Fixation du tableau des effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	DL201202-CI01 adoptée pour : 28-abstentions : 7
2	Création d'une prime exceptionnelle pour les télétravailleurs mobilisés de manière exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	DL201202-CI02 adoptée à l'unanimité pour : 35
3	Harmonisation du régime indemnitaire des cadres d'emploi pour l'application du RIFSEEP	DL201202-CI03 adoptée à l'unanimité pour : 35
4	Participation de la ville au remboursement des frais de déplacement dans le cadre de la promotion des mobilités durables	DL201202-CI04 adoptée à l'unanimité pour : 35
5	Définition d'un projet et création d'un emploi de chargé de mission ferme urbaine et transition écologique par le biais d'un contrat de projet	DL201202-CI05 adoptée à l'unanimité pour : 35

Commission consultative des services publics locaux	DL201203-CLM01 adoptée pour : 25-abstentions : 10
---	---

Règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden – mandature 2020-2026	DL201130-JNC02 adoptée pour : 28-abstentions : 7
---	--

Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Communication
---	---------------

L'ensemble des délibérations sont consultables à l'accueil de l'Hôtel de Ville durant les horaires d'ouverture et sur le site internet de la ville.